



ACTUALITES

ENVIRONNEMENT

L'ISO 14001 fait peau neuve

La norme ISO 14001, dont la dernière version date de 2008, reste la plus répandue à travers le monde en matière de certification de système de management environnemental. Elle suit actuellement un processus de révision qui doit se conclure par une consultation publique de la dernière version du projet de norme (Draft International Standard-DIS) du 1^{er} septembre au 30 novembre 2014.

Fin 2013, un avis favorable a été émis par les différents pays membres, sur la base d'une ébauche du projet de norme, pour valider les lignes directrices de l'évolution de la norme ISO 14001. Toutefois, ce document a fait l'objet de nombreuses remarques dont l'examen devrait être finalisé le 28 mai 2014. Le projet DIS ISO 14001 sera alors mis en forme avant de lancer l'enquête publique.

La publication de la version finale, ISO 14001:2015, est prévue pour juillet 2015. Elle sera immédiatement applicable. Les organismes certifiés selon la version ISO 9001:2008 auront alors 3 ans pour répondre aux nouvelles exigences.

Définition réglementaire des critères d'éco-conditionnalité de l'éco-prêt et du crédit d'impôt développement durable destinés à la rénovation énergétique des logements

Le crédit d'impôt développement durable (CIDD) et l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), mobilisables dans le cadre de travaux de rénovation afin d'améliorer la performance énergétique des logements anciens, sont conditionnés au recours à des professionnels du bâtiment dits « Reconnu Garant de l'Environnement ».

Les projets d'arrêtés et décrets d'application concernant ce critère sont soumis à consultation publique jusqu'au 8 juin 2014 pour une entrée en vigueur de l'éco-PTZ au 1^{er} juillet 2014 et du CIDD au 1^{er} janvier 2015.

Pour consulter les projets de textes et donner votre avis : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-de-decrets-et-d-arretes-a479.html>

Un arrêté pour fixer les prescriptions techniques relatives à la sécurité des barrages

Ce projet d'arrêté précise, dans ses prescriptions techniques, les sollicitations à introduire dans les calculs de vérification de la stabilité des barrages.

Les actions de l'eau en situation normale d'exploitation ou en crues, ainsi que l'action sismique, constituent les principales thématiques abordées.

Le projet prévoit également des dispositions particulières pour le suivi des débits entrants dans les retenues ou pour l'équipement de certains grands barrages situés en zones sismiques d'un dispositif de mesure des mouvements sismiques.

Pour consulter ce projet de texte et donner votre avis : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/projet-d-arrete-fixant-des-a437.html>

Rapport sur « Les nouvelles mobilités sereines et durables : concevoir et utiliser des véhicules écologiques »

Ce rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques a été remis le 13 mai 2014 au Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.





Deux recommandations de ce rapport ont retenu l'attention du Ministère :

- Réfléchir à une définition juridique d'un véhicule écologique (gabarit, motorisation, consommation), pour dédier à ces véhicules des places de stationnement, des voies réservées, des entrées de péages et d'en moduler le prix.
- Augmenter la part des certificats d'économie d'énergie dédiée aux projets et politiques de mobilité durable.

Elles viendront compléter les mesures retenues sur ce thème dans le projet de loi programme pour la transition énergétique :

- la mise en place d'une stratégie bas-carbone, qui comprendra des mesures sur les transports.
- le déploiement de points de recharge pour véhicules électriques et hybrides.
- l'obligation d'intégrer des places réservées et des points de charge sur les parkings de toutes les constructions existantes (bureaux, logements, équipements).
- l'augmentation progressive de la part des biocarburants.
- des précisions dans la définition juridique du co-voiturage pour favoriser cette pratique.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_D-BAUPIN_et_F-KELLER.pdf

Vers un bilan carbone européen des transports?

La Commission Européenne, dans un souci de réduction des émissions de Gaz à effet de serre, envisage d'harmoniser les méthodes et les systèmes de bilan carbone européens applicables au secteur des transports.

Les professionnels et les parties prenantes du secteur ont jusqu'au 4 juin 2014 pour s'exprimer et s'assurer un cadre adapté demain.

Ce questionnaire aborde notamment les points suivants : utilité du bilan carbone, normalisation, méthodes de calcul, déclarations obligatoires, cadre européen commun, benchmarking, échange et fiabilité des données.

Pour répondre au questionnaire : <http://www.entreprise-europe-ouest.fr/fr/actualites-agenda/actualites-fiche.php?id=988>

Rapport sur l'écotaxe poids lourds et préconisations de la mission d'information sur l'écotaxe poids-lourds

La mission d'information sur l'écotaxe poids-lourds a rendu ses conclusions dans un rapport déposé à l'Assemblée Nationale et remis à la Ministre de l'Ecologie.

13 propositions ont été faites pour adapter le dispositif : renforcer la communication sur le dispositif, franchise d'écotaxe pour les petits utilisateurs sur de courtes distances, marche à blanc pour valider le dispositif, augmentation de la modulation du taux d'écotaxe en fonction de la pollution émise, exonération de certaines catégories de poids-lourds...

Pour consulter le rapport <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1937.asp>

Réduction de 50% du tarif d'acheminement d'électricité pour les entreprises électro-intensives

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a annoncé qu'elle allait réduire temporairement de 50% le tarif d'acheminement d'électricité (TURPE) appliqué aux entreprises fortement consommatrices de courant, pour lesquelles le prix de l'énergie est un paramètre essentiel de compétitivité.

La réduction s'appliquera du 1er août 2014 au 31 juillet 2015.

Pour savoir si vous êtes concerné : définition d'une entreprise électro-intensive

Consulter la délibération de la CRE, partie 3 :

www.cre.fr/documents/deliberations/decision/turpe-htb/consulter-la-deliberation

Fin des TRV de gaz : professionnels, faites une demande d'offres gaz en ligne !

Le site www.energie-info.fr est le site d'information des pouvoirs publics pour les consommateurs d'électricité et de gaz naturel. Dans le cadre de la disparition des tarifs réglementés de gaz naturel entre le 19 juin 2014 et le 31 décembre 2015, le site permet de faire une demande d'offres de marché en ligne à l'ensemble des fournisseurs qui desservent le site concerné.

Pour consulter le formulaire <http://offres-gaz.energie-info.fr/> ou les informations générales sur www.energie-info.fr.





Disparition des tarifs réglementés de vente du gaz naturel : un guide et des fiches pratiques de la CRÉ

Les tarifs réglementés de vente de gaz naturel pour les consommateurs professionnels vont progressivement disparaître entre le 19 juin 2014 et le 31 décembre 2015. Les sites concernés devront choisir un nouveau contrat en offre de marché chez le fournisseur de leur choix.

Un dispositif d'information et d'accompagnement est mis en place par les pouvoirs publics afin d'aider les consommateurs à y voir plus clair et à anticiper la fin de leur contrat au tarif réglementé.

Pour consulter le communiqué de presse, le guide ou les fiches pratiques sur le site de la CRÉ <http://www.cre.fr/documents/presse/communiques-de-presse/la-fin-des-tarifs-reglementes-de-vente-de-gaz-naturel-pour-les-consommateurs-professionnels-s-informer-et-anticiper>

Electricité : vers une hausse rétroactive des factures

Le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté du 20 juillet 2012 limitant à 2 % la hausse des tarifs réglementés de l'électricité, constatant que les barèmes « *étaient manifestement inférieurs au niveau auquel ils auraient dû être fixés en application des principes s'imposant aux ministres* ». Le gouvernement devra prendre, dans un délai de deux mois, un nouvel arrêté fixant une augmentation rétroactive. Cette décision porte sur les factures d'électricité payées entre août 2012 et août 2013 et concerne les tarifs réglementés bleus et les tarifs jaunes. L'arrêté gouvernemental en cause avait été attaqué par l'Anode, qui représente les fournisseurs alternatifs de gaz et d'électricité, et qui estimait qu'en ne couvrant pas les coûts assumés par EDF pour fournir l'électricité aux consommateurs, il ne respectait pas la loi.

Plus d'infos : consulter l'arrêté du Conseil d'Etat http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/ViewRoot.asp?View=Html&DMode=Html&PushDirectUrl=1&Item=2&fond=DCE&texte=electricite&Page=1&querytype=advanced&NbElitPerPages=4&Pluriels=True&dated_date lec_s=11/04/2014&datef_date lec_s=11/04/2014

SÉCURITÉ

16^{ème} édition du concours Décibels d'Or

Le Conseil national du bruit, instance consultative auprès du Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, met à l'honneur les initiatives et produits innovants qui contribuent à l'amélioration de l'environnement sonore en organisant la 16^{ème} édition du concours des Décibels d'Or. A cette occasion, PME, PMI, multinationales, collectivités territoriales, associations, établissements d'enseignement, équipes de chercheurs... peuvent présenter leurs actions, leurs produits ou leurs travaux.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet dédié : <http://decibel-or.bruit.fr/>

La prévention du risque CMR, un nouveau guide pour l'action

S'adressant aux petites et moyennes structures et entreprises, ce guide pratique a pour objectif de sensibiliser et d'aider les entreprises dans la prévention des risques chimiques et notamment des risques liés aux produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR). Il est élaboré à partir des questions les plus fréquemment rencontrées par les préventeurs en entreprises. Fruit d'une collaboration pluridisciplinaire de l'ensemble des acteurs du réseau de prévention (DIRECCTE, CARSAT, ARACT Picardie, ASMIS SST, Institut d'Ingénierie de la Santé - UPJV), ce guide permet ainsi de balayer les principales thématiques de la prévention des CMR. Ce guide a vu le jour grâce au soutien financier du Conseil régional de Picardie.

http://www.cestp.aract.fr/uploads/tx_obladypublication/Guide_prevention_CM_R_en_entreprise.pdf

Brochure INRS : « Méthode d'analyse de la charge physique au travail »

Cette brochure INRS (ED6161) propose une méthode d'analyse des risques liés à la charge physique de travail. Elle permet de repérer et d'analyser les facteurs de risques pour l'appareil locomoteur en tenant compte de la globalité des composantes de l'activité. Elle permet





également d'établir des priorités, d'orienter vers des pistes pertinentes de prévention et d'en évaluer l'efficacité.

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=ED%206161>

Film INRS : « Napo dans...le stress au travail »

Ce film d'animation (DV401), de 10mn environ, aborde la question des risques psychosociaux et dresse un rapide inventaire des situations à risques. Il présente également leurs effets sur la santé des salariés et leur impact sur le fonctionnement général de l'entreprise. Le film met notamment en lumière le rôle majeur joué par l'organisation du travail.

Le ton léger et résolument comique permet de traiter simplement cette problématique majeure de santé au travail. L'objectif est avant tout de sensibiliser les publics. Le film est ainsi un vecteur idéal pour lancer des discussions au sein des entreprises et initier la réflexion autour des risques psychosociaux entre les différents acteurs concernés.

<http://www.youtube.com/watch?v=34b6PqchnXg&list=UUACHfMGhZCNh7fV0N33NW1g>

Aspiration des poussières de bois sur scie circulaire radiale

Cette technologie développée par l'INRS permet d'assurer la collecte à la source des poussières de bois par un simple couplage au dispositif d'aspiration présent dans l'entreprise. Une courte vidéo illustre le montage réalisé et son efficacité.

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/audiovisuels.html?refINRS=Anim-061>

Organisation de la sécurité dans le milieu aéroportuaire

Faire décoller et atterrir des avions fait appel à de multiples métiers. Tous doivent intervenir dans un environnement présentant 2 contraintes majeures : les horaires et la sûreté. Face à ces acteurs hétéroclites, comment s'organise la sécurité aux différents postes de travail ? Ce dossier dresse un rapide état des lieux de la prévention dans les activités aéroportuaires et présente différentes approches de prévention.

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TS746page13>

Mesure de l'exposition aux moisissures et atteintes respiratoires chez les affineurs de fromages

Cet article rapporte les résultats d'une enquête chez des affineurs de fromages, associant prélèvements atmosphériques et individuels en les rapprochant de données médicales.

<http://www.inrs.fr/accueil/produits/mediatheque/doc/publications.html?refINRS=TF%20215>

Prévenir la pénibilité au travail dans les TPE/PME, suivez-le guide !

L'Aract Guadeloupe et ses partenaires ont publié un guide de prévention de la pénibilité au travail. Celui-ci s'articule autour de 5 parties, à savoir : la définition de la notion de pénibilité au travail, une description des acteurs concernés, une définition des seuils de pénibilité selon plusieurs critères, la réalisation de fiches de traçabilité, les contacts et ressources.

http://www.anact.fr/web/actualite/essentiel?p_thingIdToShow=37469636

Un dossier pratique pour outiller les CHSCT

Le dossier web « CHSCT DP : Agir sur les conditions de travail » est en ligne. Le réseau Anact-Aract propose un espace dédié aux membres de CHSCT et des Délégués du Personnel (DP) des entreprises de moins de 50 salariés. L'objectif est de proposer de faire le point pour évaluer le fonctionnement et l'action de son CHSCT et mettre en avant des outils & méthodes qui permettront de répondre à des questions spécifiques et thématiques que se pose un CHSCT ou l'un de ses membres.

<http://www.reseau-anact.fr/emailer/newsletters/stats/link.jsp?sending=1815&id=259742&url=http%3A%2F%2Fwww.anact.fr%2Fchsct>





QUALITÉ

Le projet de norme ISO 9001:2015 disponible

C'est l'une des normes les plus connues au monde qui est en cours de révision. Et c'est une étape très importante qui vient d'être franchie par la diffusion de la dernière version du projet de norme (Draft International Standard-DIS). A ce stade, toutes les parties concernées peuvent faire part de leurs observations qui seront examinées avant la publication de la nouvelle version.

La version DIS est d'ores et déjà disponible à l'achat, en version anglaise, à partir du lien ci-dessous.

La version finale de la norme sera, quant à elle, validée et applicable d'ici à fin 2015. Les organismes certifiés selon la version ISO 9001:2008 auront alors 3 ans pour répondre aux nouvelles exigences.

http://www.iso.org/iso/fr/home/store/catalogue_ics/catalogue_detail_ics.htm?csnumber=62085

Vers une normalisation française des « vapoteurs »

A la demande de l'Institut Nationale de la Consommation (INC), l'AFNOR lance un groupe de travail en charge d'organiser la définition de normes françaises dédiées aux cigarettes électroniques.

Ces travaux de normalisation viseront une harmonisation de l'étiquetage et de l'information à destination des utilisateurs ainsi qu'une définition des exigences de sécurité, des caractéristiques fonctionnelles, des méthodes d'analyses des e-liquides et des « vapeurs ».

Les entreprises volontaires pour appliquer ces normes pourront ainsi faire valoir un savoir-faire français sur les marchés européens. Pour participer à cette commission :

http://www2.afnor.org/espace_normalisation/structure.aspx?commid=110449&lang=french

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Solution de financement « durable » des parcs informatiques : un exemple

Plusieurs sociétés (fournisseurs de solutions informatiques, sociétés de financements ...) proposent désormais des solutions de location de matériel informatique garantissant que le matériel qui n'est plus utilisable sera recyclé (reconditionnement ou recyclage matière)

Par exemple, la société ASLEASE a développé un outil qui permet d'évaluer le bilan CO2 du cycle de vie des équipements loués, et de le comparer à une solution d'autofinancement ou de leasing classique sans recyclage et revalorisation du matériel.

Consulter le site de la société AS LEASE <http://www.aslease.com/solutions/co2-lease.html>

Lancement du Concours de création d'entreprise éco-citoyenne

Ce concours est destiné à encourager la création d'entreprises prenant en compte les problématiques sociétales et environnementales. Le concours de création d'entreprise éco-citoyenne est ouvert jusqu'au 2 juin 2014.

http://les-aides.fr/fiche/bZBiDn1G2e3B/groupe-igs/concours-de-creation-d-entreprise-ecocitoyenne.html?utm_source=newsletter68&utm_medium=e-mail&utm_campaign=newsletter-les-aides





AGENDA

ENVIRONNEMENT

Colloque ATEE. « Eclairage performant. Les LED, bientôt incontournables ? »

La gestion de l'éclairage représente un important potentiel d'économies d'énergies. Le passage aux nouvelles technologies représentées par les LED offre dès aujourd'hui la possibilité de répondre à cet enjeu. Ce colloque fournira une vue complète et précise sur le sujet avec des spécialistes de haut niveau qui font référence dans leur domaine. Des retours d'expériences permettront d'apprécier les résultats obtenus dans le tertiaire, l'industrie et l'éclairage public.

10 juin 2014, de 14h00 à 18h00, dans les locaux de la CCI Midi-Pyrénées, 5 rue Dieudonné Costes à Blagnac (31)

Programme et inscriptions : http://atee.fr/sites/default/files/colloque_comptage_vv_0.pdf

Ec'Eau innovation : optimisez votre compétitivité

Le Pôle de compétitivité Eau et la CCI Midi-Pyrénées organisent une matinée d'échanges permettant de présenter les outils et méthodes de l'éco-conception et de l'éco-innovation pour répondre aux enjeux de la gestion de la ressource eau dans le bassin Adour Garonne ainsi que le développement et la compétitivité des entreprises.

12 juin 2014, matinée, dans les locaux de la CCI Midi-Pyrénées, 5 rue Dieudonné Costes à Blagnac (31)

Programme et inscription : <http://www.midi-pyrenees.cci.fr/ecartonISO.asp?id=128>

Colloque « Déchets et transport - Ce qu'il faut savoir... » par l'Observatoire Régional du Transport.

Dans un souci d'aborder le transport et une logistique optimisée, il vous est proposé un tour d'horizon avec des acteurs des domaines concernés, des professionnels, de même que l'association ORDIMIP, structure regroupant les différents partenaires régionaux impliqués dans la gestion des déchets industriels. Nous aurons également parmi nous, des représentants de deux filières pour aborder les déchets au coeur des activités. Pour finir, il sera évoqué le transport des déchets au travers de solutions multimodales alternatives au tout routier.

19 juin 2014, matinée, dans les locaux de la CCI Midi-Pyrénées, 5 rue Dieudonné Costes à Blagnac (31).

Contact : Mme Soubrenie-Bordet : 05 61 58 54 09 ou mél : suzanne.soubrenie-bordet@developpement-durable.gouv.fr

Save the date : Rendez-vous du club Midi-Pyrénées Eco-Entreprises sur la biodiversité

26 juin 2014 - De 16h00 à 18h00 à la CCI Midi-Pyrénées à Blagnac

Contact : Laurence Guillat - laurence.guillat@midi-pyrenees.cci.fr

SÉCURITÉ

6^{ème} assises nationales de l'accessibilité

Organisées tous les deux ans, les assises nationales de l'accessibilité constituent un temps d'échanges fort entre les professionnels du cadre bâti, du transport, de la voirie et de l'urbanisme mais aussi du secteur social, médical et paramédical, les élus, locaux et nationaux, les associations de personnes handicapées, les administrations et tous les acteurs concernés.





12 et 13 juin 2014, Parc des expositions de la Porte de Versailles, Paris.

Programme et infos : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/12-et-13-juin-2014-6emes-assises.html>

SQVT 2014 : « Gestion de la pénibilité : Nouvelles obligations réglementaires - les entreprises doivent se préparer dès aujourd'hui »

Actualité réglementaire : présentation, DIRECCTE Tarn, Anne CHAMFRAULT

Actions pour prévenir la pénibilité au travail, CARSAT Midi-Pyrénées, Dimitri GOUILLON

Retours d'expériences, Stéphanie LACOMBE ROGER, Consultante

17 juin 2014 de 8h30 à 10h30 - CCI Tarn - site d'Albi

Contact : Valérie Vinay - v.vinay@tarn.cci.fr - 05 67 46 60 00

SQVT 2014 : Forum régional et stands

Pour la onzième année consécutive, le Réseau Anact-Aract se mobilise pour la Semaine pour la Qualité de Vie au Travail (SQVT). En Midi-Pyrénées, cette édition est l'occasion d'informer, de témoigner et d'agir en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes et pour une meilleure conciliation vie privée - vie professionnelle. Le Midact, la Direccte et la DRDFE, la CCI Midi-Pyrénées et la fondation Face Grand Toulouse vous accueillent sur leurs stands d'information. Découvrez les organismes qui contribuent à améliorer la qualité de vie au travail, informez-vous sur leurs actions et leur offre en matière d'appui et posez-leur vos questions.

19 juin 2014 de 13h30 à 16h30 - Entiore, Cité de l'Entreprise de la CCI de Toulouse

Programme et inscription :

http://midact.aract.fr/DETAIL/SWAM_24_PORTAIL/EVENEMENT_ANACT?p_thingIdToShow=37805636

SQVT 2014 : Atelier « Substances addictives, risques psychosociaux et absences de longue durée, de la gestion sur l'instant à une démarche de prévention »

Alcoolisme sur le lieu de travail, consommation de drogues/médicaments, situation de mal-être/stress, absences de longue durée (maladie, accident du travail, congé parental, ...) les entreprises sont souvent confrontées à ces situations mais ne savent pas comment les gérer au mieux.

Dans le cadre de la Semaine nationale de la Qualité de Vie au Travail les pôles assistance RH et appui QSE vous convient à une matinée d'échanges. Les nombreux intervenants spécialistes de ces questions (CARSAT, Médecine du Travail, ANPAA, MIDACT) vont vous donner des outils et conseils sur les démarches à tenir, mais également les erreurs à éviter. Des témoignages d'entreprises viendront également illustrer les propos par des exemples concrets de situations rencontrées.

24 juin 2014, de 9h30 à 12h30, au siège de la CCI Aveyron.

Contacts : Elodie NAYRAL, conseillère QSE (e.nayral@aveyron.cci.fr - 05 65 77 77 55)

Céline REYNIER, conseillère emploi RH (c.reynier@aveyron.cci.fr - 05 65 77 77 70)

QUALITÉ

Atelier « ISO 9001 : 2015 : révolution ou évolution ? »

Le projet de la nouvelle norme ISO 9001 prévue pour 2015 est sur les rails. Bien que ses objectifs restent inchangés, la nouvelle version intègre des évolutions significatives qu'il est important de connaître dès à présent.

La délégation régionale de l'AFNOR vous convie le :

12 juin 2014, 17h à 18h30, à la CCI Aveyron 17 rue Aristide Briand - Siège.

Programme complet et inscriptions en ligne :

<http://www.afnor.org/atlas/europe/france/midi-pyrenees/iso-9001-2015-revolution-ou-evolution-atelier-decouverte-afnor-le-12-juin-a-rodez>





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mettre en œuvre une démarche selon l'ISO 26000

Le Groupe AFNOR organise un atelier pour sensibiliser les entreprises à la mise en œuvre d'une démarche développement durable selon les lignes directrices de l'ISO 26000.

6 juin 2014, de 14h à 16h30, Groupe AFNOR - Diapason A - 109 Rue Jean Bart - 31670 LABEGE

Inscription : http://www.afnor.org/afnor_formulaire/form/68884/1

Responsabilité sociétale : quelle implication pour la fonction Achats ?

Le Groupe AFNOR organise un atelier pour présenter des solutions aux entreprises et collectivités souhaitant maîtriser durablement leurs risques fournisseurs.

17 juin 2014, de 10h à 12h30, Groupe AFNOR - Diapason A - 109 Rue Jean Bart - 31670 LABEGE

Inscription : http://www.afnor.org/afnor_formulaire/form/69446/1



ALERTE REGLEMENTAIRE

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Période du 25/04/14 au 07/05/14

ZOOM REGLEMENTAIRE

Décret n° 2014-423 du 24 avril 2014 relatif à l'application des dispositions relatives à la santé au travail aux travailleurs éloignés

Le décret, pris en application de l'article L. 4625-1 du code du travail, fixe les modalités de la surveillance médicale des « travailleurs éloignés », travaillant dans un autre département que celui où se trouve leur établissement. Il permet d'adapter les dispositions de droit commun relatives à la surveillance médicale des salariés aux particularités des travailleurs éloignés qui exercent habituellement leur contrat de travail en dehors de l'établissement qui les emploie, qu'ils soient itinérants ou non.

L'employeur peut adhérer à un ou plusieurs services de santé au travail (SST) situés dans le département où travaillent, à titre principal, ses travailleurs éloignés; ces SST étant dénommés « service de santé au travail de proximité ».

L'employeur peut adhérer à un SST de proximité pour ses travailleurs éloignés, parce que l'affectation de ces travailleurs en dehors de l'établissement qui les emploie est « durable » ou parce que ces travailleurs ne se rendent pas habituellement au sein dudit établissement.

Le médecin du travail du SST « principal » et celui du SST de proximité échangent les renseignements nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Consulter le [Décret n°2014-423 du 24/04/2014](#)





TEXTES REGLEMENTAIRES (période du 25/04/14 au 07/05/14)

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- Décret 2014-450 du 02/05/2014 (JO n°104 du 04/05/2014) Expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement
- Directive 2014/52/UE du 16/04/2014 (JOUE n°L 124 du 25/04/2014) Modification de la directive 2011/92/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement

DECHETS, SITES ET SOLS POLLUES

- Décision Communautaire 2014/241/UE du 14/04/2014 (JOUE n°L 128 du 30/04/2014) Ratification, par les États membres, de la convention internationale de Hong-Kong de 2009 pour le recyclage sûr et écologiquement rationnel des navires, ou leur adhésion à celle-ci, dans l'intérêt de l'Union européenne

EAU, AIR, ODEUR

- Règlement 427/2014 du 25/04/2014 (JOUE n°L 125 du 26/04/2014) Etablissement d'une procédure d'approbation et de certification des technologies innovantes permettant de réduire les émissions de CO2 des véhicules utilitaires légers, conformément au règlement (UE) n° 510/2011
- Règlement 410/2014 du 23/04/2014 (JOUE n°L 121 du 24/04/2014) Modification du règlement d'exécution (UE) n° 293/2012 en ce qui concerne la surveillance des émissions spécifiques de CO2 des véhicules utilitaires légers neufs ayant fait l'objet d'une réception multi-étape
- Arrêté du 23/04/2014 (JO n°99 du 27/04/2014) Liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020 - Modification de l'arrêté du 24 janvier 2014
- Règlement 421/2014 du 16/04/2014 (JOUE n°L 129 du 30/04/2014) Modification de la directive 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté, en vue de la mise en œuvre, d'ici 2020, d'une convention internationale portant application d'un mécanisme de marché mondial aux émissions de l'aviation internationale
- Règlement 404/2014 du 17/02/2014 (JOUE n°L 121 du 24/04/2014) Modification de l'annexe II du règlement (UE) n° 510/2011 en ce qui concerne la surveillance des émissions de CO2 des véhicules utilitaires légers neufs ayant fait l'objet d'une réception par type multi-étape

ENERGIE, BRUIT

Pas de texte significatif identifié

RISQUES, SECURITE, SANTE

- Règlement 437/2014 du 29/04/2014 (JOUE n°L 128 du 30/04/2014) Approbation du 4,5-dichloro-2-octyl-2H-isothiazol-3-one en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides pour le type de produits 21
- Règlement 438/2014 du 29/04/2014 (JOUE n°L 128 du 30/04/2014) Approbation du cyproconazole en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides du type de produits 8
- Décision Communautaire 2014/227/UE du 24/04/2014 (JOUE n°L 124 du 25/04/2014) Non-approbation de certaines substances actives biocides en vertu du règlement (UE) n° 528/2012
- Décret 2014-423 du 24/04/2014 (JO n°98 du 26/04/2014) Application des dispositions relatives à la santé au travail aux travailleurs éloignés - **cf. Zoom Réglementaire**
- Règlement 405/2014 du 23/04/2014 (JOUE n°L 121 du 24/04/2014) Approbation de l'acide laurique en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides pour le type de produits 19





- Règlement 406/2014 du 23/04/2014 (JOUE n°L 121 du 24/04/2014) Approbation de l'éthyl butylacetylaminopropionate en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides pour le type de produits 19
- Règlement 407/2014 du 23/04/2014 (JOUE n°L 121 du 24/04/2014) Approbation de la transfluthrine en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides pour le type de produits 18
- Règlement 408/2014 du 23/04/2014 (JOUE n°L 121 du 24/04/2014) Approbation du dioxyde de silicium amorphe synthétique en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans des produits biocides du type de produits 18
- Arrêté du 04/04/2014 (JO n°99 du 27/04/2014) Nature des informations que les responsables d'activités nucléaires et les entreprises mentionnées à l'article L. 1333-10 du code de la santé publique ont obligation d'établir, de tenir à jour et de transmettre périodiquement à l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs - Modification de l'arrêté du 9 octobre 2008

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE, NATURE ET PAYSAGES

- Décret 2014-441 du 29/04/2014 (JO n°102 du 02/05/2014) Publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérative du Brésil dans le domaine de la lutte contre l'exploitation aurifère illégale dans les zones protégées ou d'intérêt patrimonial, signé à Rio de Janeiro le 23 décembre 2008

ECO-CONCEPTION, PRODUITS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Pas de texte significatif identifié



Un réseau régional de professionnels de l'environnement

www.ecoentreprises-mip.fr



Facilitez-vous la réglementation avec le réseau des CCI (test gratuit)

www.enviroveille.com



Pour faire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises, un atout compétitif »

www.dirigeants-durables-midipyrenees.com

